

CONSEIL MUNICIPAL du 14 décembre 2015

Résumé du procès-verbal

1. Décisions du Maire dans le cadre de ses délégations

Madame le Maire informe le Conseil de la décision suivante :

- révision des loyers des 3 logements sociaux à compter du 01/01/2016 :
 - 28 Place du Mail : 417,36 € par mois
 - 24 Place du Mail : 433,45 € par mois
 - 6 Place de l'Église : 482,22 € par mois

Les charges relatives à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (9 €) et à la maintenance du chauffage (16 €) restent identiques à celles de 2015.

2. Tarif du droit de place du taxi pour 2016

Une autorisation d'exploiter le domaine public « Grand'Rue » a été accordée en 2005 à M. Bourgeon Philippe, exploitant de taxi, sous réserve du paiement d'une redevance annuelle. Ce droit de place pour l'année 2016 reste le même qu'en 2015, soit 85 €.

3. Tarifs municipaux 2016

Les tarifs municipaux pour l'année 2016 restent identiques à ceux de 2015.

4. Participation de la commune à la consultation d'un contrat groupe pour la couverture des risques statutaires 2017/2020

Dans le cadre de ses obligations à l'égard de son personnel, la commune souhaite souscrire un contrat d'assurance garantissant les frais laissés à sa charge en cas d'accident, maladie, invalidité ou décès dudit personnel. Le Centre de Gestion du Tarn peut souscrire un tel contrat pour les collectivités locales. Il se propose donc de lancer une consultation auprès des assurances, afin de négocier un tel contrat pour une durée de quatre ans, avec prise d'effet au 1er janvier 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil donne son accord à l'unanimité pour participer à la consultation lancée par le Centre de Gestion du Tarn.

5. Subventions exceptionnelles à l'A.P.E. et au L.C.C.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve le versement de subventions exceptionnelles aux associations suivantes :

- Association des Parents d'Élèves (A.P.E.) : 288 €, correspondant au reversement des droits de place perçus à l'occasion de l'organisation de la bourse aux jouets du 22/11/2015.
- Association Loisirs Créatifs Cunacois (L.C.C.) : 264 €, correspondant au reversement des droits de place perçus à l'occasion de l'organisation du marché de Noël du 29/11/2015.

6. Subvention de fonctionnement à la Coopérative scolaire et à la Crèche Pirouette-Galipette

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le versement des subventions de fonctionnement aux associations suivantes :

- Coopérative scolaire de Cunac : 2 500 € ;
- Association Crèche Pirouette Galipette de Cambon : 10 000 €.

7. Subvention de fonctionnement au B.C.C.L. (animation ALAÉ)

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 930 € à l'Association Basket Club Cunac-Lescure (B.C.C.L.) pour l'atelier Multisports qu'elle anime tous les jeudis sur le temps de l'ALAÉ (Accueil de Loisirs Associé à l'École), suite au renouvellement de la convention avec le BCCL pour l'année scolaire 2015/2016.

8. Recensement de la population en 2016

Dans le cadre du recensement de la population de Cunac, qui aura lieu du 21/01/2016 au 20/02/2016, le Conseil approuve, après en avoir délibéré, le taux de vacation accordé aux trois agents recenseurs, soit 5 € (brut) par logement recensé.

9. Projets 2016

Les principaux projets de la commune concernent :

- la dépollution du terrain municipal situé Grand'Rue, destiné à la construction d'une cantine et d'un ALAÉ ;
- la mise en conformité de la Salle de Spectacles (locaux pour le mobilier et les poubelles) ;
- l'achat d'un deuxième TBI (Tableau Blanc Interactif) pour l'école ;
- l'amélioration de l'accessibilité des bâtiments municipaux ;
- une étude pour la rénovation des vestiaires, douches et sanitaires de la Salle de Sports.

Les principaux projets de la Communauté d'Agglomération pour Cunac concernent :

- la mise en conformité du Pont de la Rasclette (Route des Templiers)
- la deuxième tranche de la traversée du bourg, avec les études lancées au 1er semestre et les travaux prévus au 2ème semestre 2016.

10. Questions diverses

- Élections Régionales des 6 et 13 décembre 2015 à Cunac :

Exprimés : 68,49% (850)

Abstentions : 28,28% (351)

Résultats :

Carole DELGA (Union de la gauche) : 49,53%

Louis ALIOT (Front National) : 32,71%

Dominique REYNIÉ (Union de la droite) : 14,01%

- Associations :

- Assemblée générale de l'ACMS (Association des contrôleurs de manifestations sportives) : l'association est à la recherche de nouveaux volontaires. Elle intervient gratuitement à Cunac lors des manifestations.
 - Assemblée Générale de l'Île oz'enfants : l'association est également à la recherche de volontaires pour ses différentes activités.
 - Assemblée Générale de la FNACA (Anciens Combattants)
- **École** : plantation d'un savonnier par les enfants de l'école, dans le cadre de la COP21 ; semaine de la laïcité la semaine dernière.
- **Communication** : *l'Écho de Cunac* n°7, accompagné de la carte de vœux 2016 de la Mairie, sera distribué le 16 décembre.
- **Terrain Grand'Rue** : la phase « diagnostic de pollution » du site suit son cours. Les analyses du sol ont révélé des taux importants d'hydrocarbures, mais pas de métaux lourds. Fin janvier, la deuxième cuve sera déterrée, les gravats seront évacués et des forages profonds auront lieu, afin d'effectuer de nouvelles analyses de terre. La phase « dépollution du site » est prévue dans le courant de l'année 2016.
- La cérémonie des vœux de Madame le Maire et de l'équipe municipale aura lieu dimanche 10 janvier.